

**27 avril 1988, Québec**

**Conférence de presse à la suite des élections au Manitoba**

M. Bourassa: Je vous ai demandé de venir me rencontrer pour répondre à quelques questions sur l'élection du Manitoba. M. le Président, vous dirigez la conférence. J'ai jusqu'à 14 h 55.

M. Saint-Louis: M. Lessard.

M. Lessard (Denis): M. Bourassa, vous n'auriez pas porté un coup fatal à vos espoirs de voir l'accord du lac Meech ... (?) rapidement compte tenu que M. Filmon est assez fortement minoritaire?

M. Bourassa: Je constate avec vous qu'il n'y a pas de parti favorable à l'accord du lac Meech qui est sorti majoritaire de l'élection du Manitoba. Mais, il y a deux partis dans cette course qui étaient favorables à l'accord du lac Meech et vous avez une nette majorité de ces deux partis.

M. Lessard: Mais, M. Doer avait demandé des amendements.

M. Bourassa: C'est-à-dire qu'on était d'accord, je crois, pour des audiences publiques. Mais, si j'ai bien interprété le résultat du congrès au leadership du NPD, celui qui a été élu, M. Doer, était d'accord avec l'entente du lac Meech.

M. Saint-Louis: M. Lessard.

M. Lessard: Comment voyez-vous la suite des événements là-bas par rapport à l'élection au Manitoba?

M. Bourassa: Je constate qu'il y a une majorité de députés et qu'il y a deux partis sur trois qui constituent ensemble une majorité de députés favorables à l'accord du lac Meech. Ils peuvent vouloir des audiences publiques, ils peuvent souhaiter des amendements, mais on sait que cela peut se faire à la deuxième ronde de négociations. C'est la première constatation qu'on doit faire à la suite du résultat de l'élection. Donc, pour répondre à votre question, M. Lessard, l'accord n'est pas mis en péril, loin de là. L'autre constatation qu'on peut faire, c'est qu'on voit comment le processus de ratification doit se poursuivre si on veut avoir une réforme constitutionnelle au Canada. On constate que ce délai de trois ans veut dire, à toutes fins utiles, des changements de gouvernement et qui si on réouvrait l'accord du lac Meech, recommençant un autre délai de trois ans, on aurait, comme on l'a vu hier, des changements de gouvernement qui pourraient compliquer la ratification de l'accord du lac Meech. Donc, c'est la preuve de l'importance de ratifier cet accord si on ne veut pas geler indéfiniment toute réforme constitutionnelle.

M. Saint-Louis: Est-ce que vous pariez (?) que le nouveau premier ministre aura le courage d'initier dans son Parlement, dans son Assemblée législative, une résolution pour ratifier l'entente?

M. Bourassa: Cela dépend des priorités du nouveau gouvernement. Attendons de voir la formation du nouveau gouvernement. Mais je dois constater qu'il y a deux partis sur trois et les chefs fédéraux également. M. Broadbent réitère constamment l'accord du lac Meech. M. Turner à qui je parlais ce matin demeure toujours très favorable à l'accord du lac Meech malgré les coups durs dont il est l'objet. Donc, ce sont des éléments de la situation qu'on doit considérer quand on veut juger du futur de cet accord.

Une voix: Normand Girard.

M. Girard (Normand): Avez-vous parlé au nouveau premier ministre?

M. Bourassa: Non, je n'ai pas parlé au nouveau premier ministre. Il veut dire: Est-ce qu'il a été appelé par le lieutenant-gouverneur?

M. Saint-Louis: Est-ce que vous avez l'intention de le faire ...(?)

M. Bourassa: Oui, certainement.

M. Girard: Vous avez mentionné que vous avez parlé à M. Turner ce matin. Est-ce que M. Turner vous a manifesté son intention de quitter son poste ou de rester en poste?

M. Bourassa: C'est une conversation privée. Tout ce que je peux vous dire, c'est que M. Turner a réitéré ce matin son appui à l'accord du lac Meech. J'ai parlé à M. Peterson hier après-midi de différents sujets. D'ailleurs, on se parle assez régulièrement, mais lui aussi demeure aussi convaincu de l'opportunité d'adopter l'accord du lac Meech.

On le voit comment la réforme constitutionnelle est une entreprise délicate et difficile à réaliser. On a pu il y a un an, pour la première fois depuis des décennies, avoir l'accord des onze gouvernements. Cela ne s'était pas fait dans le domaine constitutionnel depuis quelle année? M. McKenzie, les historiens parmi vous, M. Girard, depuis quand on a...?

M. Girard: Je ne veux pas ennuyer les autres. Ils vont me traiter de Matusalem.

M. Bourassa: Il reste que c'est la première fois que vous aviez un accord de onze premiers ministres sur la réforme constitutionnelle, une réforme d'envergure. Donc, comme je le disais, cela a été presque un miracle politique au Canada, un nouveau Canada. C'est évident qu'il y a encore des défenseurs d'une conception d'un Canada archaïque et dépassé. Il y en aura encore qui ont la nostalgie d'un Canada centralisé, mais on a réussi il y a un an, les onze premiers ministres, à établir cet accord pour un nouveau Canada et je demeure confiant que finalement ce sera ratifié, parce qu'il n'y a pas d'alternative valable.

Le modérateur. M. Samson.

M. Samson: Les élections générales auront lieu à court terme. Selon vos informations, combien de provinces et quelles sont-elles n'auront pas ratifié l'accord au moment de l'anniversaire de l'accord ... (?) Langevin?

M. Bourassa: La résolution a été déposée, je crois, dans la plupart des provinces. Cela a été à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans tous les discours inauguraux ou discours du trône, on a annoncé l'adoption de l'accord, sauf évidemment au Nouveau-Brunswick et il n'y a pas encore de discours du trône dans le cas évidemment du Manitoba.

Dans le cas de la Colombie britannique, on s'est engagé à l'adopter d'ici quelques semaines. Donc, j'espère bien que d'ici l'été on aura une nette majorité des provinces qui auront ratifié l'accord du lac Meech.

Le modérateur: Benoît Aubin.

M. Aubin: Mme Caster(?) qui a une certaine balance de pouvoirs maintenant et qui a des appuis très certains chez les libéraux fédéraux a dit ce matin que, quant à elle, l'accord du lac Meech était mort et fini. Que lui dites-vous pour lui faire assouplir sa position?

M. Bourassa: Je crois que si on veut aller au fond des choses, je pourrais lui dire ce que je vous ai dit hier, que si nous refusons de ratifier l'accord du lac Meech, la réforme constitutionnelle sera gelée au Québec, que les francophones hors Québec seront perdants, parce qu'ils ont des gains dans l'accord du lac Meech, pas autant qu'ils l'auraient souhaité, mais ils ont des gains. Donc, dans ce contexte, je ne crois pas que ce serait une décision sage pour l'unité du pays de refuser l'accord du lac Meech.

Une voix: André Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, vous avez parlé à M. John Turner ce matin, qui vous a réitéré son accord au lac Meech. Comment expliquer qu'il puisse concilier deux prises de position en l'espace de quelques jours, alors qu'il y a quelques jours à peine, il se disait d'accord et satisfait de la prise de position du Sénat qui bloque justement.

M. Bourassa: Il faut faire une nette distinction entre la position du Sénat et celle de M. Turner. Je crois que certains sénateurs voudraient qu'on rouvre l'accord du lac Meech pour introduire les amendements qu'on connaît. M. Turner souhaiterait qu'on puisse apporter des amendements à la première ronde plutôt qu'à la deuxième ronde, mais, pas au point de ne pas ratifier, de ne pas endosser l'accord du lac Meech. On le sait, nous, que l'accord n'est pas parfait. Il n'y a pas d'accord politique qui soit parfait. Mais ce qu'on dit, par exemple, c'est que si on rouvre l'accord, on ne pourra pas vraisemblablement en signer un autre avant le prochain siècle. On le voit avec l'élection d'hier, qu'avec un délai de trois ans, il y a toujours des changements de gouvernement. Ce qu'on dit, nous, c'est: Signons cet accord, après cela on pourra discuter d'amendement et M. Turner se raille finalement à cette attitude de ne pas rouvrir l'accord si c'est le seul choix pour introduire des amendements.

M. Jobin: Sauf, vous savez qu'il y a des députés libéraux, dont certains du Québec, pour ne pas les nommer, Marcel Prud'homme qui maintenant veut revenir sur...

M. Bourassa: On verra quelle sera l'attitude des députés libéraux du Québec. À leur place je réfléchirais.

M. Tremblay: M. le premier ministre.

Une voix: Michel Tremblay.

M. Tremblay: Chaque fois qu'il y a des élections provinciales, l'accord est remis en question d'une façon ou d'une autre, en tout cas cela semble l'ébranler chaque fois. Vous dites: À mesure que le temps passe cela compromettrait de plus en plus les chances de faire adopter l'accord du lac Meech. Tout ce qui se passe ne vous rend pessimiste?

M. Bourassa: Il faut se rendre compte de l'importance de cet accord. Comme je vous disais, au lac Meech, nous avons établi les bases d'un nouveau Canada. Il y a encore au Canada des défenseurs d'un Canada qui m'apparaît archaïque dans les circonstances. Alors que nous nous orientons, par la force de l'économie internationale vers un certain centralisme sur le plan économique, qui est inévitable – on le voit avec l'accord du libre-échange – en Amérique du Nord, comme en Europe, comme partout. Sur le plan socioculturel il est nécessaire pour l'équilibre du pays qu'il y ait une décentralisation, qu'il y ait des forces centrifuges qui soient acceptées, pour une raison d'équilibre et de stabilité politique. C'est clair qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec cette nouvelle philosophie politique pour le pays. Mais je crois qu'il est tellement évident qu'il est dans l'intérêt de l'unité nationale d'adopter et de ratifier l'accord du lac Meech que je demeure confiant.

Une voix: Très brièvement, Normand Rhéaume, Robert Houle et, ensuite, des questions en anglais.

M. Boulerice: Oui, parce que je vais me faire gronder par le chef...

Une voix: Est-ce que, pour Robert Houle, c'est sur le même sujet? Moi, c'est sur un autre sujet. Alors, vas-y, Robert.

Une voix: Non, vas-y.

Une voix: Vas-y.

M. Bourassa: Je ne veux pas me faire gronder par le chef de l'Opposition.

M. Rhéaume: M. le Premier ministre, la question que je me pose, nonobstant, à sa face même, l'importance du sujet dont vous parlez, est la suivante: Pourquoi, vous, premier ministre du Québec, choisissez-vous une conférence de presse pour communiquer ces informations plutôt que, simplement, une séance d'information, un 'briefing' – comme on dit dans le jargon – pour seulement une partie de la presse, comme la presse écrite, par exemple, à l'exclusion de la presse électronique, comme l'un de vos ministres l'a fait ce matin? Pourquoi jugez-vous qu'il est important de faire une conférence de presse comme celle-là?

M. Bourassa: Parce que le président de votre groupe m'a demandé de le faire et que j'ai acquiescé.

M. Rhéaume: Et, ce matin, votre président du Conseil du trésor a décidé que, dans le cas des négociations qui sont en cours entre l'État et le vaste groupe d'employés du gouvernement, il n'était pas nécessaire que la presse électronique soit partie à la rencontre. Est-ce que vous trouvez cela normal, M. le Premier ministre?

M. Bourassa: La prochaine fois, il va agir différemment.

M. Rhéaume: Merci beaucoup.

M. Saint-Louis: M. Noseworthy.

M. Noseworthy: The ... leader in Manitoba says, as far as he is concerned, Meech Lake is dead and he has the support of the NDP members.

M. Bourassa: No, I do not think it is exact. I believe that the leader of the NDP would like to have some amendement like many other political leaders. But I do not believe that he said he will oppose the ratification of the Meech Lake accord.

M. Noseworthy: And as far as...

M. Bourassa: So, I would be surprised that the Liberal leader in Manitoba is speaking on behalf of NDP members.

M. Noseworthy: As far as she is concerned, she avants Lake Meech... M. Bourassa: Yes, there is nothing new with that.

M. Séguin: Premier, do you believe that the election result in Manitoba opposes a threat to the Meech Lake accord in a long run?

M. Bourassa: We have to see as a result there is no party favoring Meech Lake which has got a majority. But, on the cher hand, there are two parties which, in the pals, had agreed with the Meech Lake accord which constitute a majority in the Manitoba Parliament. The election of yesterday, as I said a few moments ago, is showing who it is important to ratifie the Meech Lake accord because, now, we see that with a three years delay, you will always have a change of government compremizing any eventual agreement. So, for the first time in modern history, in this country, we have an agreement of eleven Governments. If we reopen that agreement that mean another three years delay, that means a very great risk that they will be no more agreement and that will be a very hard blow for national unity. A voice: We have been told, Mr. Bourassa, that the liberal premiers have urged John Turner ta stay at his job. Have you dope sa?

M. Bourassa: I am sorry.

A voice: We have been told that the liberal premiers have urged John Turner ta remain as national party leader. Have you urged him ta remain in his job?

M. Bourassa I always said, and it is still my policy, that I do not want to intervene in federal politics. This is a tradition in Québec politics existing since, I would say, the 50's. But I have to say that Mr. Turner, in fighting for the Meech Lake accord is showing an extraordinary courage.